

PRINTEMPS 2023

**l'éco
tri**
BARSÉQUANAIS

#3

TRIER POUR RECYCLER, RÉDUIRE POUR PRÉSERVER

Depuis le début de l'année, l'extension des consignes de tri fait partie de notre quotidien. Poursuivons ces bonnes habitudes en réduisant la quantité de nos déchets. Pour atteindre cet objectif, le compostage représente une solution aussi facile qu'efficace.

TOUS
éco
BARSÉQUANAIS

CHAQUE JOUR UN ŒIL
SUR VOTRE PLANÈTE !

le Barsequanais
en Champagne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

 **suez**

CIITEO



MOINS DE DÉCHETS ? LE COMPOST À L'HONNEUR



Du 25 mars au 8 avril prochains, la Communauté de communes du Barséquanais en Champagne et SUEZ participent à la 10^e édition de « *Tous au compost* ». L'objectif de cet événement national annuel vise à sensibiliser le plus grand nombre sur la prévention des déchets grâce au compostage.

COMPOSTER, C'EST DANS NOTRE NATURE

Durant 15 jours, « **Tous au compost** » se traduit par plusieurs actions, ateliers, animations pédagogiques organisées par le Réseau Compost Citoyen. Seul, en couple, en famille, vous saurez tout sur le compostage ! Les bons gestes, les astuces et les erreurs à éviter. Retrouvez toutes les informations, le calendrier des manifestations sur tousaucompost.fr.

produits artificiels et permet de recycler les biodéchets de la cuisine (restes alimentaires, épluchures, sachets de thé...) et ceux du jardin (fleurs fanées, broyat, feuilles mortes, branches, tonte...), plutôt que les jeter.

Le compost a tout bon, car il ne coûte rien et vous fournit un engrais naturel, non chimique et non polluant. Il permet d'alléger votre poubelle et, à terme, de réduire les factures de collecte et traitement des déchets.



BIENVENUE DANS NOS DÉCHETTERIES, POUR LE VERT AUSSI

Vous pouvez aussi apporter vos déchets verts dans les 3 déchetteries de Bar-sur-Seine, Buxeuil et Essoyes-les Mallets. Ils seront broyés, compostés et valorisés pour l'agriculture et les espaces verts.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les biodéchets de cuisine représentent à eux seuls jusqu'à 50 % du poids total des déchets ménagers et ils sont composés à 80 % d'eau.

BIODÉCHETS : L'OR VERT DE VOS POUBELLES

Le compostage consiste à transformer les déchets organiques en un engrais de qualité. Il représente une solution alternative aux

BON PLAN : DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS

Des composteurs seront distribués gratuitement pendant 13 jours aux foyers qui le souhaitent.

Dates et lieux de distribution par commune ci-dessous. Plus d'informations sur cc-barsequanais.fr et monservicedechets.com

MARS

- SAM 25 **Les Riceys** (Channes, Bragelogne-Beauvoir, Bagneux-la-Fosse, Balnot-sur-Laignes, Gyé-sur-Seine)
- LUN 27 **Arrelles** (Avirey-Lingey, Polisy, Polisot, Villemorien)
- MAR 28 **Bourguignons** (Fralignes, Briel-sur-Barse)
- MER 29 **Fontette** (Cunfin, Verpillières-sur-Ource, Saint-Usage, Noé-les-Mallets)
- JEU 30 **Vitry-le-Croisé** (Chacenay, Bertignolles, Éguilly-sous-Bois, Chervey, Buxières-sur-Arce)
- VEN 31 **Déchetterie de Buxeuil** (Neuville-sur-Seine, Landreville)

AVRIL

- SAM 1^{er} **Bar-sur-Seine** à l'espace Jean-Weinling
- LUN 3 **Rumilly-lès-Vaudes** (Jully-sur-Sarce)
- MAR 4 **Vaudes** (Saint-Parres-lès-Vaudes, Villemoyenne)
- MER 5 **Fouchères** (Virey-sous-Bar, Courtenot, Chappes)
- JEU 6 **Celles-sur-Ource** (Merrey-sur-Arce, Ville-sur-Arce, Viviers-sur-Artaut)
- VEN 7 **Déchetterie d'Essoyes** (Courteron, Plaines-Saint-Lange, Loches-sur-Ource)
- SAM 8 **Mussy-sur-Seine**

DU LUNDI AU VENDREDI DE 13 H À 19 H ET SAMEDI DE 10 H À 16 H

RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS UN ENJEU POUR TOUS



Le tri participe à la réduction des déchets et le recyclage permet de générer des recettes qui financent en partie la collecte. Cependant, la quantité globale de nos déchets reste trop importante et doit diminuer pour relever des défis à la fois écologiques et économiques.

ATTENTION, NOS POUBELLES DÉBORDENT !

Trier les déchets ne suffit plus. Diminuer leur volume est une nécessité d'une part pour prévenir efficacement la pollution de l'environnement, d'autre part pour limiter les coûts de collecte et de traitement en constante augmentation. Pour se conformer à la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), l'objectif est de **réduire d'environ 15 %** notre production de déchets à l'horizon 2030.

(voir en page 4 de ce numéro, quelques idées et astuces).

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Adoptée en 2020, la loi AGEC contient plus d'une centaine de mesures pour réduire les déchets, favoriser le recyclage et le réemploi.

LE SAC JAUNE DEVIENT PLUS VERT

La récente extension des consignes de tri permet de jeter sans douter et de contribuer à préserver les ressources naturelles en valorisant ou recyclant toujours davantage : **100 % des emballages vont dans le sac jaune**. Cette évolution permet donc d'enfouir ou d'incinérer moins de déchets et donc de limiter la pollution environnementale. Pour que l'extension des consignes de tri tienne toutes ses promesses, les centres de tri ont dû se moderniser et les filières de recyclage s'organiser pour offrir de nouveaux débouchés à la matière.

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

- **Ne pas laver les emballages**, il suffit de bien les vider.
- **Séparer les opercules** (des pots de yaourts, de crème, des bouteilles de lait...).
- **Dissocier les emballages** d'un même produit (ex. : le paquet de biscuits en carton, le film plastique qui emballa la barquette, et la barquette elle-même).

FOCUS EMBOÏTER ? LA MAUVAISE IDÉE



Pour gagner de la place dans la poubelle, on serait tenté d'imbriquer les emballages : glisser la canette en aluminium et le pot de yaourt dans la boîte en carton des céréales... Très mauvaise idée ! En effet, les emballages dissimulés ne sont pas reconnus sur la chaîne de tri et ne peuvent pas être recyclés. Ces erreurs créent des dysfonctionnements au centre de tri et occasionnent un coût pour les collectivités et donc les usagers. Alors, n'emboîtez pas vos emballages les uns dans les autres (même s'ils vous paraissent semblables) et, si nécessaire, compactez-les séparément.

« **Objectif 2030 :
475 kg de déchets
au lieu de 560 kg** »

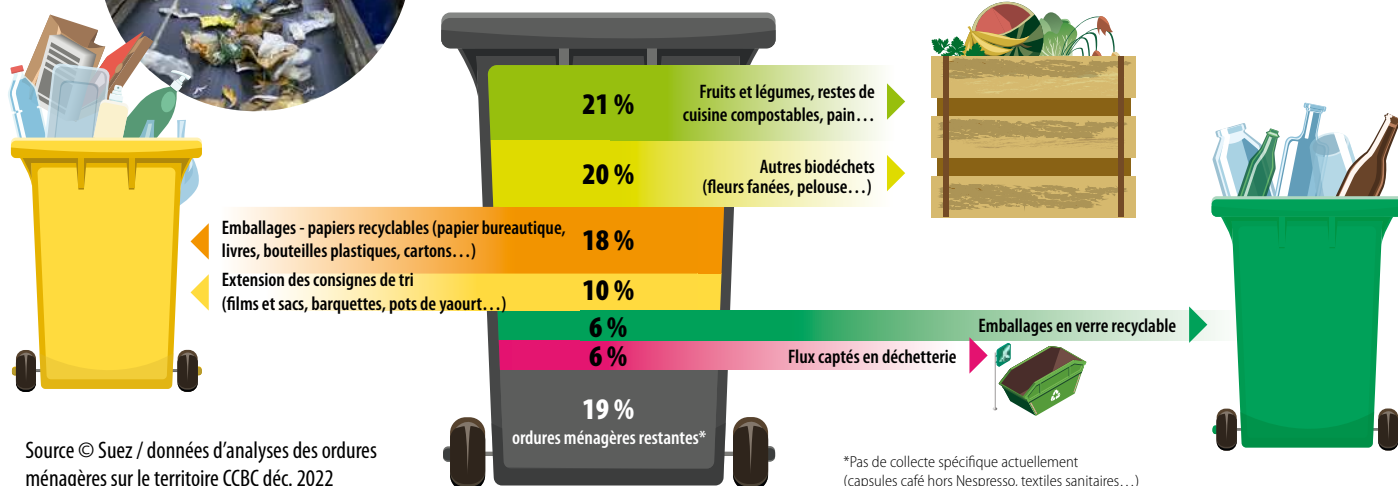
Concrètement, il s'agit de passer de 560 kg / habitant / an (en 2021) à 475 kg (en 2030), tous déchets confondus.

Pour réussir ce défi, de nombreuses actions sont possibles pour réduire nos déchets

NOS DÉCHETS À LA LOUPE...



Les nouvelles consignes de tri ont déjà permis de réduire de 6,5 tonnes au mois de janvier 2023 le contenu des ordures ménagères. Mais à y regarder de plus près il reste encore des pistes d'amélioration. En 2023, allégeons nos poubelles !



Source © Suez / données d'analyses des ordures ménagères sur le territoire CCBC déc. 2022

LES BONS RÉFLEXES EN UN COUP D'ŒIL

FAIRE PLUS POUR JETER MOINS !

Guidé par le bon sens, vous réalisez déjà des gestes vertueux : cuisiner les restes, composter, réparer... Envie d'aller plus loin ? Voici quelques idées qui protègent la planète et vous feront réaliser des économies.

- Prenez le temps de réfléchir à votre consommation pour **éviter les achats inutiles** ou superflus et privilégier ceux qui durent.
- Pensez « services » ! **Préférez la location** de matériel plutôt que l'achat, offrez des cadeaux dématérialisés (spectacles, restaurant, soins...).
- **Réparez, donnez, vendez, recyclez, achetez en seconde main.**
- **Bannissez les produits à usage unique** (vaisselle jetable, lingettes...).
- **Préférez les formules durables** et plus économiques (le savon plutôt que le gel douche, par exemple).

“ Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! ”

- **Évitez les produits suremballés** au profit du vrac, des produits à la coupe... et les conditionnements plus écologiques (le papier, le carton, le verre plutôt que le plastique).
- **Consommez l'eau du robinet**, filtrez-la si nécessaire.
- **Apportez les encombrants et les produits dangereux en déchetterie** (certains ne doivent absolument pas être jetés dans les ordures ménagères !).
- **Respecter les doses**, sans surplus (produits d'entretien et d'hygiène...).
- **Réduisez votre consommation de papier** (factures en ligne, « stop pub » sur votre boîte aux lettres, impressions recto-verso...).

EN RÉSUMÉ, LA RÈGLE DES **5R...**



Refuser

Refuser ce dont on n'a pas besoin, les objets à usage unique ou non revalorisables.

Réduire

N'achetez que les quantités nécessaires. Éviter le gaspillage (suremballage, nourriture...).



Réutiliser

Privilégier les objets réutilisables. Louer, emprunter, acheter d'occasion, réparer, donner.

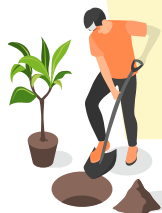
Recycler

Recycler les objets et matières revalorisables.



Rendre

Composter la matière organique et la rendre à la terre.



Source © Natasha A. pour Zero Waste Paris

UNE QUESTION, BESOIN D'UNE INFO, NOUS VOUS INFORMONS POUR VOUS ACCOMPAGNER ET FACILITER VOS DÉMARCHES :

Tél. 03 25 29 94 52 - touseco@cc-barsequanais.fr - www.cc-barsequanais.fr et monservicedechets.com

PROCHAIN
NUMÉRO DE L'ÉCOTRI
À PARAÎTRE
JUN 2023
AU SOMMAIRE :
ARRIVÉE DES POINTS
DE PROXIMITÉ DANS LE
BARSÉQUANAIS

éco TOUS
BARSÉQUANAIS
CHAQUE JOUR UN ŒIL
SUR VOTRE PLANÈTE !

le **Barséquanais**
en Champagne
Département de l'agriculture

suez

CITEO